

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 JUIN 2016**

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le LUNDI VINGT SEPT JUIN, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Éric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 21 JUIN 2016

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE

Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mmes RUL, MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjoint

MM. TURBAN, LENGLINÉ, Mme LASNE, MM. SOBÉCKI, ANDRÉ, Mmes BURET, MARTIN, STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes AUBEY, GUILBERT, de GEYER d'ORTH, M. LE BRET, Mmes PETIT, GUÉVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA - Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. RUAU

(qui avait donné pouvoir à M. POURNY)

Dr LETEURTRE

(qui avait donné pouvoir au Dr MACÉ)

Mme LEBAILLY

(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

AFFICHÉ le 1^{er} JUILLET 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 29 VOTANTS :

- **DESIGNE** Monsieur Miguel BARBERA en qualité de secrétaire de séance.
- **DESIGNE** les nouveaux membres dans les instances suite à la démission du Docteur Jacques ZAMARA, Conseiller Municipal (Commission Cadre de Vie, Commission Patrimoine, Conseil d'Exploitation du SPIC Château, Commission Locale d'Evaluation des Charges de la Communauté de Communes du Pays de Falaise).
- **APPROUVE** l'intégration de la commune de VENDEUVRE dans le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à supprimer et à créer les postes permanents nécessaires dans les filières administratives et techniques et à créer des emplois pour accroissement saisonnier d'activités dans le Service Entretien Bâtiments.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement d'une gratification mensuelle au bénéfice des stagiaires de l'enseignement secondaire et supérieur (durée du stage supérieure ou égale à deux mois).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à renouveler et à signer la convention avec la Prévention Santé et Travail (PST) pour une durée de cinq ans, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.
- **ADOpte** la répartition « dérogatoire libre » choisie par la Communauté de Communes du Pays de Falaise du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPRIC) pour un montant à percevoir de 72 394 € ;
DECIDE d'imputer cette recette sur le crédit inscrit au Budget Primitif 2016 de la commune.
- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 du budget annexe de l'Assainissement à hauteur de 23 300 €.
- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 du budget annexe de l'Eau à hauteur de 526 €.
- **VOTE** une exonération totale de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) dont la superficie est inférieure ou égale à 12 m² et une exonération partielle (50 %) pour les enseignes dont la superficie se situe entre 12 et 20 m².
- **VALIDE** le projet de création d'un sixième bureau de vote et le nouveau découpage électoral qui en découle.
- **APPROUVE** le mode de gestion déléguée de service public pour l'exploitation de la fourrière automobile.
- **VOTE** les tarifs de la saison de spectacles 2016-2017.
- **ACCEPTTE** de renouveler la convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour l'organisation du festival « Musique en Pays de Falaise ».
- **DECIDE** d'attribuer, à l'association « Falaise Modèle Club » une subvention d'équipement d'un montant de 1 500 € dans le cadre du financement des travaux de terrassement sur le site des Monts d'Eraines (somme inscrite au Budget Primitif).
- **DECIDE** l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 3 000 € à l'association « ESF Football » dans le cadre de l'achat d'un minibus.
- **ACCORDE** une somme de 192 € à l'école maternelle du Camp Ferme pour l'organisation d'une classe de mer qui a eu lieu en mai 2016, au titre de la participation aux classes transplantées (12 € par élève falaisien).
- **AUTORISE** la vente d'un tracteur-tondeuse au Syndicat AEP d'Eraines-Versainville pour un montant de 10 000 €.
- **ACCEPTTE** l'adhésion à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse-Normandie (FREDON) dans le cadre d'une charte d'entretien des espaces publics (aide technique, conseils et accompagnement) ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette charte d'entretien des espaces publics.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de lutte contre les nuisibles avec la FREDON (ragondins et rats musqués).
- **APPROUVE** le projet et le plan de financement de la Fête des Jeux relative, cette année, au 950^{ème} anniversaire de la Bataille d'Hastings ;
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de différents partenaires et à signer tout acte relatif à ce projet.
- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 du budget annexe SPIC Château Guillaume le Conquérant relative aux dépenses et recettes liées à l'organisation de la 14^{ème} édition de la Fête des Jeux des 13 et 14 août prochain.
- **CONSTATE** un effacement de dettes pour un montant de 568,50 € suite à un jugement de liquidation judiciaire.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** le tableau des subventions sportives 2016/2018 tel qu'il a été présenté en séance ;
ACCEPTE le nouveau mode de calcul « glissant » à compter de 2018 (transmission des données chaque année pour un calcul des écarts lissé sur trois ans) ;
AUTORISE Monsieur le Maire à verser lesdites subventions.
- **DECIDE** de transférer, au SDEC ENERGIE, la compétence « Eclairage public » (maîtrise d'ouvrage de tous les investissements, de maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage public) ;
ACCEPTE la mise à disposition des ouvrages d'éclairage public au SDEC ENERGIE ;
DEMANDE au SDEC ENERGIE de fournir les éléments du patrimoine concerné ainsi que la proposition de contribution de la commune ;
DECIDE d'inscrire, chaque année, les dépenses correspondantes au budget et de régler les sommes dues.

PAR 23 VOIX POUR ET 6 CONTRE :

- **DECIDE** de prendre en charge une amende forfaitaire de 68 € pour excès de vitesse commise par un véhicule de la commune, sans que la personne responsable de l'infraction ne soit connue.
- **ACCEPTE** la cession gratuite, par la Société SEDELKA, des parties communes (voirie et espaces verts / réseaux) de la Cité du Pilier Vert à la Ville de FALAISE ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette cession.

PAR 28 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION :

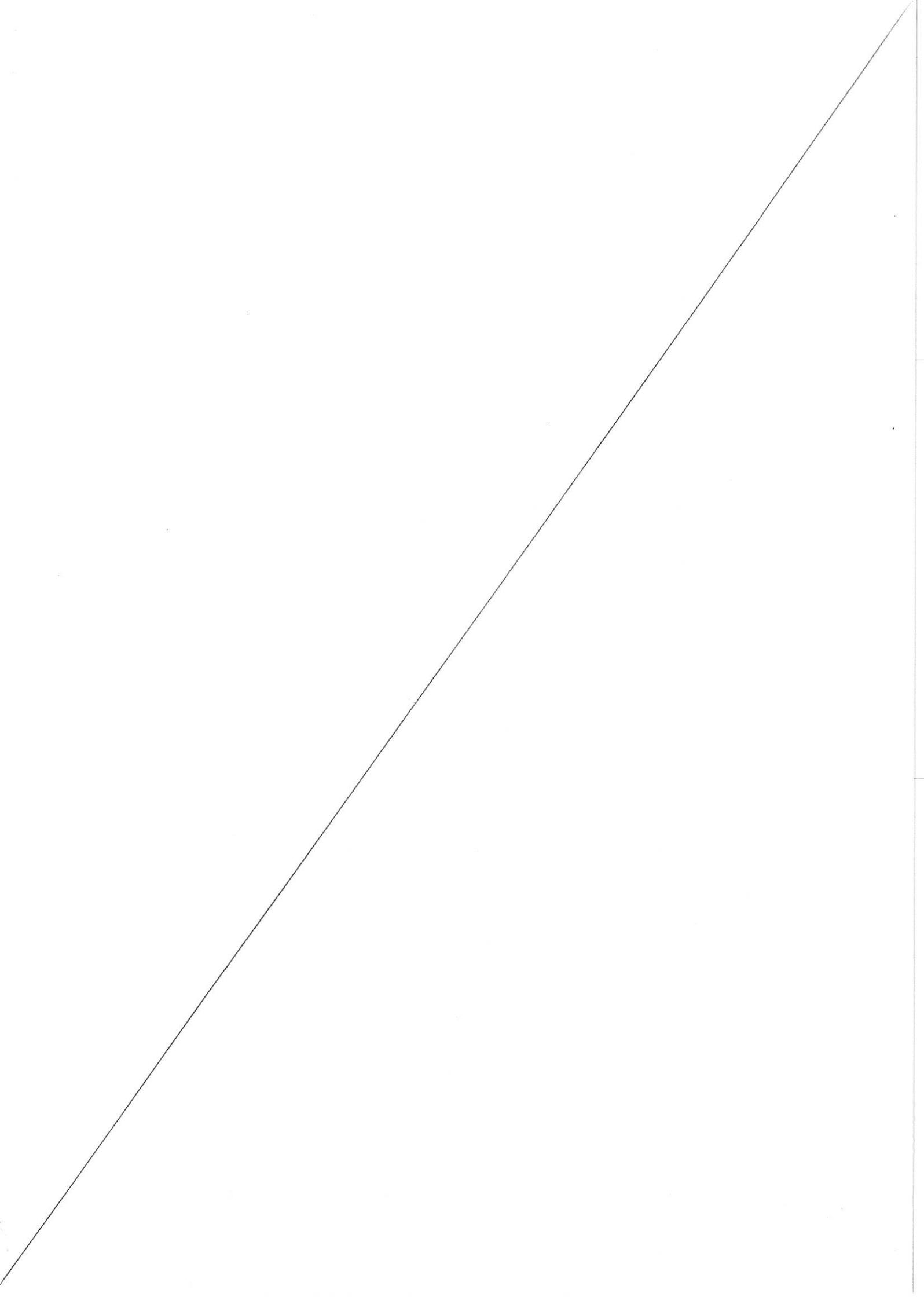
- **DECIDE** de valider l'abandon du bénéfice de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le forage de Blocqueville ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la mise à disposition et l'entretien de ce forage, dans le cadre du suivi général de la qualité des nappes phréatiques du département.

PRISE D'ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

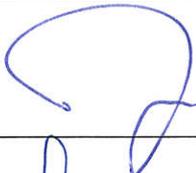
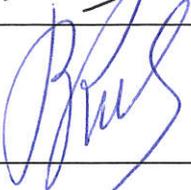
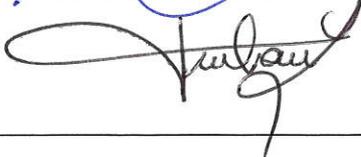
- **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Maire au cours du deuxième trimestre 2016, dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

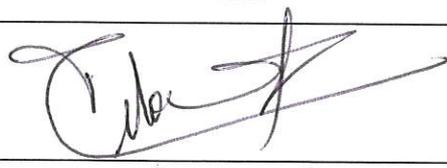
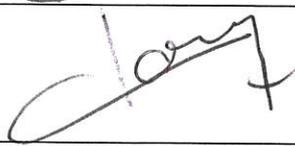
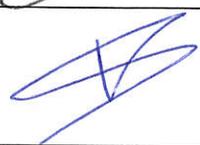
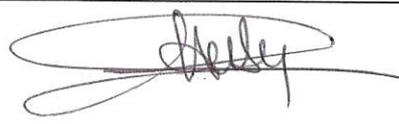
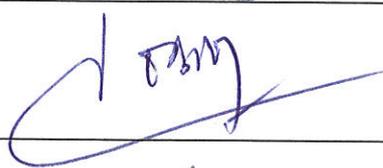
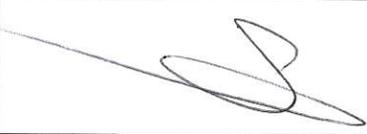
L'ordre du jour étant épuisé,

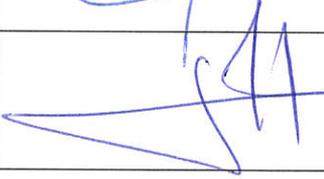
LA SÉANCE EST LEVÉE A 23 H 00



**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

Dr Eric MACE	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	Powou à P. POURNY
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	Powou au Dr MACE
M. Roger LENGLINE	

Mme Margaret LASNE	
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRE	
Mme Evelyne BURET	
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	
Mme Sabrina AUBEY	
Mme Caroline GUILBERT	
Mme Astrid de GEYER d'ORTH	
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	Pouvoir à F. FAUNOURY
Mme Sandrine PETIT	

Mme Cécile GUEVEL BADOU	
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	

